

1 Identification

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit: 4050**

- **Autres moyens d'identification** : Safety Wash™ NETTOYANT POUR ÉLECTRONIQUE
- **Numéro de pièce connexe** : 4050-Liquid, 4050-1L, 4050-4L, 4050-20L

· **Emploi de la substance / de la préparation** Nettoyant pour appareils électroniques

· **Utilisations déconseillées** Non disponible

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/fournisseur:

MG Chemicals Ltd. (Head Office)
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA
+(1) 905-331-1396
+(1) 800-340-0772
info@mgchemicals.com

Distributeur:

Masline
511 Clinton Ave S
Rochester, New York 14620
United States
+(1) 586-546-5373

· **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou *666 sur les téléphones cellulaires

2 Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Liquides inflammables - catégorie 2 Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire - catégorie 2A Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 4050

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**éthanol
propane-2-ol
acétate d'éthyle**· Mentions de danger**H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**· Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel antidéflagrant.
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· Autres dangersUne exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des craquelures de la peau.
Non disponible

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Mélanges**· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**· Composants dangereux:**

64-17-5	éthanol	90,0%p/p
---------	---------	----------

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

(suite de la page 2)

67-63-0	propane-2-ol	7,0%p/p
141-78-6	acétate d'éthyle	3,0%p/p

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Après inhalation:

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

· Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Laver abondamment à l'eau et au savon.

· Après contact avec les yeux:

Rincer prudemment à l'eau pendant 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche.
Ne pas faire vomir.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin: Traitement symptomatique

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés Voir la section 11 pour plus d'informations.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers des sources d'inflammation près du sol. Elles peuvent provoquer un incendie instantané ou s'enflammer de manière explosive.

· Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO_x)

· Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

CA/FR

(suite page 4)

Nom du produit: 4050

(suite de la page 3)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Éliminer ou éloigner toute source de chaleur extrême ou de flamme nue.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.
Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.
Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Porter des gants de protection et des lunettes de protection.
Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.
Tenir hors de portée des enfants.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

Nom du produit: 4050

(suite de la page 4)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol	
EL	STEL: 1000 ppm
EV	TWA: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm
67-63-0 propane-2-ol	
EL	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
EV	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm
141-78-6 acétate d'éthyle	
EL	TWA: 150 ppm
EV	TWA: 1,440 mg/m ³ , 400 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

· Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition.

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.

· Protection des mains:



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 6)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 4050

(suite de la page 5)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique	Liquide
· Forme:	Faible viscosité
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Genre alcool
· Seuil olfactif:	Non disponible
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	3,5 Vol %
· Supérieure:	15 Vol %
· Point d'éclair	12 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	363 °C
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa
· Pression de vapeur à 50 °C:	280 hPa
· Densité à 20 °C:	0,793 g/cm ³
· Densité relative à 25 °C:	0,79
· Densité de Vapeur (air=1):	Non disponible
· Caractéristiques des particules	Sans objet.

· Autres informations

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	100,00 %
· VOC content:	100.000 %
	793,0 g/l / 6,62 lb/gal
· VOC (CE)	100,00 %
· Teneur en substances solides:	0,0 %

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

(suite de la page 6)

· Taux d'évaporation:	Non disponible
------------------------------	----------------

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter**
Éviter les flammes nues, la chaleur excessive, les étincelles, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.
- **Matières incompatibles:**
Acides forts
Des bases solides
Composés halogénés
Agents oxydants forts
Aluminium à des températures ≥ 49 °C
- **Produits de décomposition dangereux:**
Produits de combustion dangereux : voir section 5.
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
64-17-5 éthanol		
Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/L (rat)
67-63-0 propane-2-ol		
Oral	LD50	5.045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/L (rat)
141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.600 mg/L (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

(suite page 8)

— CA/FR —

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 4050

(suite de la page 7)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition**
 - **Yeux :**
douleur
larmolement
rougeur, irritation grave
 - **la peau :** peau sèche, rougeurs
 - **Inhalation :**
Une exposition excessive peut provoquer des effets narcotiques, des faiblesses, des maux de tête et une perte de conscience.
peut provoquer une légère irritation des voies respiratoires
 - **Ingestion :**
Faible toxicité :
nausées
voir les symptômes de l'inhalation
- **Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
64-17-5	éthanol	1
67-63-0	propane-2-ol	3
· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)		
Aucun des composants n'est compris.		

Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Nom du produit: 4050

(suite de la page 8)

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:	
64-17-5 éthanol	
LC50	>1.000 mg/L (fis) Biodégradable
67-63-0 propane-2-ol	
EC50/ 24 h	5.102 mg/L (daphnia)
EC50/ 72 h	>2.000 mg/L (alg)
LC50 96h	9.640 mg/L (min)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

· Emballages non nettoyés:

· **Recommandation:**

Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, IMDG, IATA	UN1987
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD	ALCOOLS, N.S.A. (éthanol, propane-2-ol)
· IMDG	ALCOHOLS, N.O.S. (ethanol, Propan-2-ol)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**




Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

(suite de la page 9)

· IATA	Alcohols, n.o.s. (ethanol, Propan-2-ol)
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
 Quantité limitée	
4050-1L	
· DOT/TMD	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	33

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

(suite de la page 10)

· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	B
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1987 ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL), 3, II

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2023.

· **Sara**

· Section 355 (extremely hazardous substances):
Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings) :
67-63-0 propane-2-ol

· TSCA (Toxic Substances Control Act):
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Hazardous Air Pollutants
Aucun des composants n'est compris.

· **Proposition 65**

· Substances chimiques connues pour causer le cancer :
Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :
Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :
Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :
64-17-5 éthanol

· **Remarque:**

Bien que de l'éthanol est présent dans ce produit, l'avertissement de la Proposition 65 ne s'applique PAS car ce produit n'est pas d'une boisson alcoolisée.

· **Categorías cancerígenas**

· TLV (Threshold Limit Value)
64-17-5 éthanol
A3

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

(suite de la page 11)

67-63-0	propane-2-ol	A4
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)		
Aucun des composants n'est compris.		
· Inscriptions de substances au Canada :		
· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada		
Tous les composants sont compris.		
· Liste extérieure des substances (LES) du Canada		
Aucun des composants n'est compris.		
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)		
64-17-5	éthanol	
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)		
67-63-0	propane-2-ol	
141-78-6	acétate d'éthyle	

· HMIS données (gamme 0-4)

Santé = * 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 0

· Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· Europe**· RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique: Service de réglementation**· Contact:** sds@mgchemicals.com**· Numéro de la version précédente:** 1.00**· Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 05/09/2025**· Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 13)

CA/FR



Fiche de données de sécurité
selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 13/13

Date d'émission 05/09/2025

Numéro de la version 4.00

Revision: 05/09/2025

Nom du produit: 4050

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
NIOSH: National Institute for Occupational Safety

(suite de la page 12)

— CA/FR —